

**PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS
POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS DU SERVICE COMMUN DE LA
DOCUMENTATION AU CONSEIL DOCUMENTAIRE DE LA BU DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

LE PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Université Clermont Auvergne et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de la BU de l'UCA ;

Vu l'arrêté EPE UCA-2021-502 portant organisation des élections des représentants des personnels du service commun de la documentation au conseil documentaire de la BU de l'Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'arrêté EPE UCA-2021-507 portant publication des listes électorales pour l'élection des représentants des personnels du service commun de la documentation au conseil documentaire de la BU de l'Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'arrêté EPE UCA-2021-524 portant recevabilité des candidatures pour l'élection des représentants des personnels du service commun de la documentation au conseil documentaire de la BU de l'Université Clermont Auvergne (UCA) ;

ARRETE

Article 1

Sont déclaré(e)s élu(e)s au sein du conseil documentaire de la BU de l'UCA :

1.1 Collège des représentants des personnels scientifiques

➤ **Personnels scientifiques de la BU de l'UCA**

GAUTHÉ Sarah
BODEAU Florence

1.2 Collège des représentants des autres personnels

➤ **SNASUB-FSU**

Soutien(s) : SNASUB-FSU

DEHON-MARINGUE Karine
MORGES Guillaume
FALCHETTO Catherine

➤ **CODOC 2021**

FERNAND Pierre

Article 2

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux universitaires et sur le site INTRANET de l'établissement.

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,
Le 01/10/2021.

Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,

Mathias BERNARD



ANNEXES : 2 PV de proclamation des résultats

Le Président de l'UCA certifie le caractère exécutoire de cet acte,

- Transmis au contrôle de légalité le

01 OCT 2021

- Publié le

01 OCT 2021

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

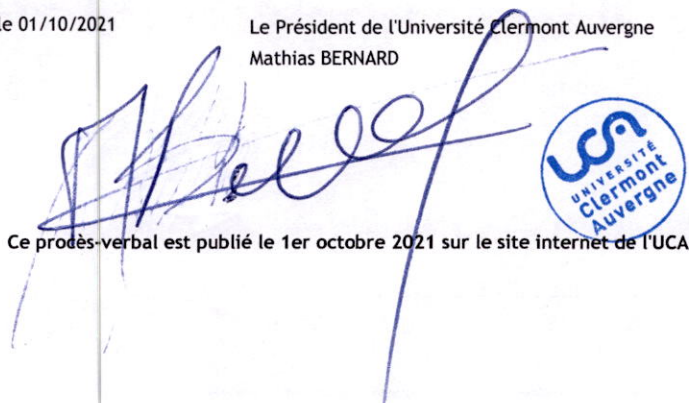
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS SCIENTIFIQUES

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Quotient électoral (suffrages/sièges)
7	4	0	4	57,14%	2	2

Listes et candidats	Nombre de voix par liste	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidats élus
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Liste : "Personnels scientifiques de la BU de l'UCA" Candidat(e)s : 1. GAUTHÉ Sarah 2. BODEAU Florence	4	2	0	2	Titulaires : GAUTHÉ Sarah BODEAU Florence
Totaux	4	2	0	2	

A Clermont-Ferrand, le 01/10/2021

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD




Ce procès-verbal est publié le 1er octobre 2021 sur le site internet de l'UCA et affiché dans les locaux de la BU de l'UCA

CONSEIL DES REPRESENTANTS DES AUTRES PERSONNELS

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Quotient électoral (suffrages/sièges)
107	54	14	40	50,47%	4	10

Listes et candidats	Nombre de voix par liste	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidats élus
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Liste : "SNASUB-FSU" Candidats : 1. DEHON-MARINGUE Karine 2. MORGES Guillaume 3. FALCHETTO Catherine 4. LAZUECH Frédéric	27	2	1	3	Titulaires : DEHON-MARINGUE Karine MORGES Guillaume FALCHETTO Catherine
Liste : "CODOC 2021" Candidats : 1. FERNAND Pierre 2. ALLANCHE Patricia 3. BALLU Terence 4. JACQUET Valérie	13	1	0	1	Titulaires : FERNAND Pierre
Totaux	40	3	1	4	

A Clermont-Ferrand, le 01/10/2021

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD

